



## Calendrier prévisionnel des permutations informatisées

(sous réserve de confirmation lors de la publication de la note de service au BO)

Date	
<b>Jeudi 13 novembre 2014</b>	Publication de la note de service au BOEN
<b>Lundi 17 novembre 2014</b>	Ouverture de la plateforme « Info mobilité »
<b>Jeudi 20 novembre 2014 à 12 heures (heure métropole)</b>	Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M. dans les départements
<b>Mardi 9 décembre 2014 à 12 heures (heure métropole)</b>	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M et fermeture de la plateforme « Info mobilité »
<b>A partir du mardi 9 décembre 2014</b>	Dans les services départementaux : . Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte I-Prof
<b>Jeudi 18 décembre 2014 au plus tard</b>	Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les directions des services départementaux de l'éducation nationale
<b>Jusqu'au 30 janvier 2015</b>	Date limite de réception par les services des demandes tardives pour rapprochement de conjoints ou des demandes de modifications de la situation familiale
<b>Lundi 2 février 2015 au plus tard</b>	Contrôles et mises à jour des listes départementales de candidatures . Vérification des vœux et barèmes . Examen des demandes de bonification exceptionnelle au titre du handicap
<b>Entre le lundi 2 février 2015 et le vendredi 6 février 2015</b>	Ouverture de l'application S.I.A.M aux enseignants pour la consultation des barèmes validés par le DA-SEN
<b>Lundi 9 février 2015</b>	Transfert des fichiers départementaux au service informatique de l'administration centrale
<b>Lundi 9 mars 2015</b>	Diffusion individuelle des résultats